Estival 2023

Magazine des Coglaisiens et Coglaisiennes

Le Cogl'Porteur

Inauguration du sentier des trois clochers

Sommaire

02 ÉDITO
03 ACTUALITÉS MAIRIE
04 TRAVAUX
05 CMJ
06 CADRE DE VIE
08 INFOS PRATIQUES

Les nouveaux élus du CMJ

Les Portes du Coglais

www.lesportesducoglais.fr

Il y a trois ans, le 23 mai 2020 était installé le conseil municipal des Portes du Coglais.
Au terme de cette première partie de mandature, après 36 mois exaltants mais d'autant plus exigeants que notre pays affrontait un virus meurtrier jusqu'alors inconnu, permettez- moi de revenir sur les actions que nous avons portées, avec enthousiasme et l'ambition de répondre à vos souhaits et aspirations.

2020
- Signature d'une convention avec l'ESAT de Saint-Sauveur des Landes afin de servir aux enfants, dans nos cantines des repas de qualité en liaison chaude
- Aménagement de la rue du Roc à Coglès
- Transformation de l'ancienne mairie de Montours en salle d'archives
- Aménagement du City Stade à La Selle-en-Coglès
- Rénovation de la charpente du clocher de l'église de La Selle-en-Coglès
- Installation d'un distributeur de pain à La Selle-en-Coglès

2021
- Aménagement de la place de l'église et retour du monument aux morts à son emplacement d'origine à Coglès
- Création de l'aire de covoiturage entre Coglès et La Selle-en-Coglès
- Installation d'un distributeur de pizzas à la Selle-en-Coglès
- Création d'un chemin piétonnier à l'entrée ouest de Montours : rue de crochet

2022
- Extension et rénovation de notre école publique
- Extension et aménagement de notre maison médicale
- Effacement de réseaux rue du Chemin Vert et rue de Normandie à Coglès
- Aménagement de la rue des Forges à La Selle-en-Coglès
- Aménagement du secteur des Petites Cours et de la rue de Saint-Germain à Montours

2023
- Création d'une liaison douce : « Le sentier des trois clochers » entre Coglès, La Selle-en-Coglès et Montours.
- Création d'un parcours santé à La Selle-en-Coglès
- Passage en LED de l'éclairage public à La Selle-en-Coglès
- Aménagement des bureaux d'accueil de la mairie déléguée de Coglès...

La seconde partie de la mandature débute. Les projets sont nombreux. Nous nous y emploierons avec la même énergie conformément aux engagements pris et travaillerons à court terme à la rénovation de nos salles des fêtes.
Nous sommes particulièrement attachés à poursuivre un développement équilibré des Portes du Coglais ; ainsi les projets réalisés se répartissent entre Coglès, La Selle-en-Coglès et Montours, nos trois piliers historiques.
Dialogue, écoute, échange au service de la cohésion animent notre action : ainsi, nous nous réjouissons d'accueillir Armelle Marie, dont le projet fait de la Tanière des Portes du Coglais, un lieu de commerce et d'échanges mais aussi d'animation et de convivialité.
Nous soutenons avec force l'action de nos associations, qui unissent et réunissent. En cette fin d'année, nous aurons le privilège d'accueillir trois évènements majeurs : la très attendue course de caisses à savon organisée par le comité des fêtes de Montours, le comice cantonal du Coglais à La Buissonière à Coglès et un concert de très grande qualité, dans le cadre du festival de la baie du Mont Saint Michel à La Selle-en-Coglès.
Permettez-moi enfin de vous exprimer toute ma gratitude pour nos échanges quotidiens, ces idées exprimées, ces suggestions émises, cette participation citoyenne qui nous est chère parce que vivifiante et constructive.
Très belle rentrée à toutes et tous dans Les Portes du Coglais.

Aymar de GOUVION SAINT CYR
Maire des Portes du Coglais

Journal municipal d'informations tiré à 1350 exemplaires et distribué dans tous les foyers des Portes du Coglais I **Directeur de la publication** Aymar de GOUVION SAINT CYR I **Rédaction** Le comité de rédaction - Reproduction interdite I **Conception & impression** Arc en Ciel Imprimeurs à Lécousse - 02 99 94 25 26 I **Déposé en juillet 2023**

Budget 2023

Voté en Conseil municipal le 13 avril 2023, ce budget fixe les dépenses et les recettes annuelles de la commune.

Il vous informe sur les finances de la collectivité qui permettent la gestion courante et les projets d'investissement.

Il est réparti en 2 sections : fonctionnement et investissement.

La commune présente un budget maîtrisé au niveau des dépenses de fonctionnement et ambitieux sur les réalisations en matière d'investissement.

La gestion rigoureuse du budget de fonctionnement permet de dégager un excédent variant de 250 000 € à 350 000 € depuis le début du mandat et par conséquent de consacrer une part importante aux investissements.

Malgré une baisse des dotations de l'État, la commune souhaite ne pas augmenter sa part sur les impôts locaux.

Budget d'investissement :

Il est réparti sur les principaux projets suivants :

- Extension et rénovation de l'école publique
- Rénovation des salles des fêtes
- Aménagement du sentier des 3 clochers
- Restauration de l'église de Montours
- Réhabilitation du centre technique de Coglès

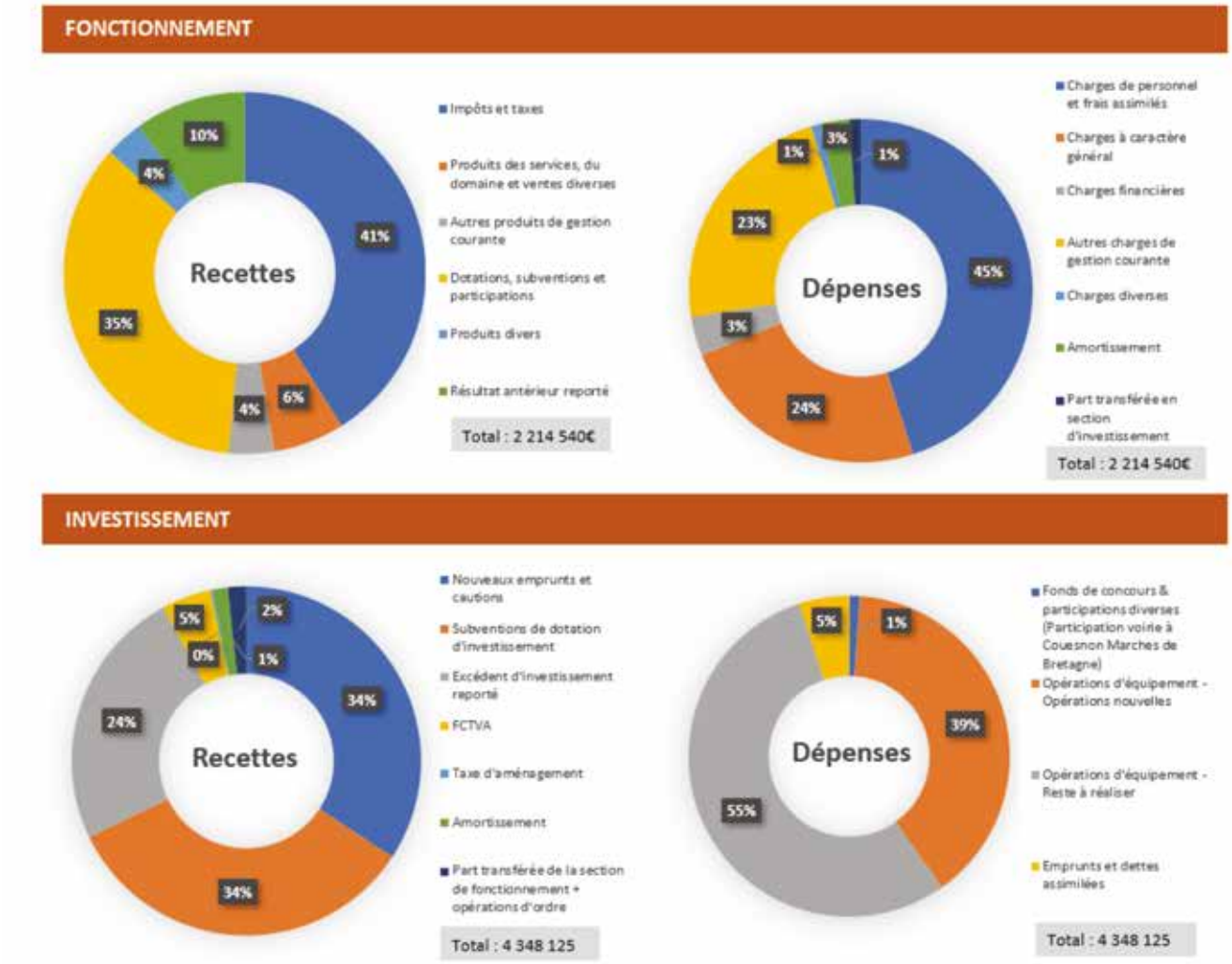

Hommage à René DUBOIS

René DUBOIS nous a quitté le 13 juillet dernier à l'aube de ses 87 ans. Il est né à Coglès le 23 juillet 1936, où il a toujours vécu. En 1957, il épouse Paulette ROCHELLE ; de cette union naissent 3 enfants : Lydie, René et Noëlla, 8 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.
En plus de son travail de tailleur de pierre, il fut conseiller municipal de 1982 à 1995 puis adjoint au maire durant 3 mandatures de 1995 à 2014. Passionné de football, il a été président du club de Coglès pendant 25 années.

La mairie déléguée de Coglès fait peau neuve

Après trois mois de chantier, les élus ont réceptionné les travaux d'aménagement jeudi 27 avril.

Suite au transfert du relais Poste en novembre 2017 à La Tanière, les locaux de l'agence postale présents dans la mairie sont restés inoccupés. Les élus ont donc décidé de réhabiliter ces locaux et l'accueil de la mairie. Les nouveaux aménagements d'un montant d'environ 35 000 euros HT ont pour objectif d'améliorer et de moderniser l'accueil des usagers.

Vous y retrouvez un secrétariat plus lumineux où vous pourrez être reçu en toute discrétion. Un bureau de coworking à destination des agents et un bureau dédié aux élus ont également été aménagés.

La commune poursuit la mise en LED de l'éclairage public

Soucieux de voir la commune s'engager de façon active à l'effort national de sobriété énergétique, après Montours et Coglès, les élus ont décidé d'éclairer La Selle-en-Coglès en LED.

Au total 22 ampoules ont été changées (15 lanternes rue des Forges et 7 candélabres rue du Verger), cet investissement permet de diviser par 6,5 la consommation électrique.

Le chantier d'extension-réhabilitation de l'école Victor Hugo

Ce projet comporte deux phases :

- l'extension
- la réhabilitation de l'école Victor Hugo.

Actuellement, les entreprises œuvrent sur la partie extension qui comporte : 2 classes de maternelle, une salle de couchage, une salle de réunion, un bureau de direction, un hall intérieur, un couloir de distribution, des sanitaires, une salle de motricité, une cour, un hall et préau d'entrée, un local extérieur de rangement, des locaux techniques en sous-sol. En tout, ce sont plus de 540 m² de surfaces créées.

Les travaux de terrassement, maçonnerie, charpente, couverture, menuiseries extérieures et intérieures, électricité, cloisons sèches, faux plafonds, panneaux photovoltaïques sont quasiment terminés. Cette première phase devrait s'achever fin d'année 2023. Il restera toute la rénovation de l'école actuelle.

Dans un souci de respect des enjeux énergétiques et environnementaux, la commune a travaillé depuis le début du projet avec le conseiller en énergie de l'Agence Locale de l'Energie du Pays de Fougères. Ainsi, des études complémentaires ont été réalisées afin d'avoir une projection des consommations d'énergie du bâtiment, de quantifier les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre sur une durée de vie de 50 ans et mettre en évidence le meilleur choix quant au système de chauffage. Des matériaux biosourcés sont utilisés sur ce projet.

La photo ci-contre illustre l'avancement des travaux :

Conseil Municipal des Jeunes

Samedi 8 juillet a été installé le nouveau Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).
Au cours de cette cérémonie, huit jeunes de notre commune ont officiellement pris leurs nouvelles fonctions.

Voici le trombinoscope de ce nouveau CMJ :

Hugo Bourdon

Katell Brebel

Erwan Brebel

Camille D'Halluin

Emie Saliot

Julien Saliot

Solenn Vallée

Valentin Vallée

Leurs projets, nombreux et très variés, aborderont des thèmes hétéroclites. Ils travailleront, par exemple, sur l'organisation d'après-midi sportives ou ludiques, de journées intergénérationnelles. La protection de notre environnement sera également au menu avec notamment la création de nichoirs pour les oiseaux, la visite d'un apiculteur afin de découvrir le monde fascinant des abeilles, une rencontre avec Christophe Letendre (responsable des services espaces verts) pour évoquer les plantations d'arbres et de fleurs. Ils vont se pencher sur l'organisation de navettes pour les jeunes en direction des infrastructures de la Communauté de Communes (Piscine, Médiathèque, Cogl'ado...).
Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive de ce qu'ils auront à voir et faire tout au long des deux ans de leur mandat, bien d'autres idées pourront émerger !

Un rapide retour sur les réalisations du CMJ précédent leur a été présenté. Les élus sortants étaient, en effet, présents pour cette passation de pouvoir.
Point d'orgue de cette matinée, les jeunes élus ont reçu des mains d'Aymar de Gouvion Saint Cyr et des Maires délégués une cocarde tricolore, symbole de leur engagement.
Un verre de l'amitié a conclu ce samedi riche en émotion pour nos jeunes. Les nouveaux élus et leurs parents ont pu échanger avec les membres du CMJ précédent.
Monsieur le Maire Aymar de Gouvion Saint Cyr, les Maires délégués, les élus encadrants ainsi que Véronique Bertin (responsable finances, en charge du CMJ) tenaient à remercier les membres du CMJ précédent pour leur implication et le travail qu'ils ont accompli.

Inauguration du Parc fitness

Samedi 1er juillet, une cérémonie d'inauguration a eu lieu sur la commune déléguée de La Selle-en-Coglès.

Un projet, issu de l'antépénultième CMJ, a été finalisé et officiellement ouvert au public ce samedi 8 juillet. Il s'agit d'un parc fitness installé dans le petit bois situé à proximité de la salle des fêtes des Mazières. Les jeunes élus du dernier CMJ, avec l'aide précieuse de Christophe Letendre, ont dessiné un sentier serpentant à travers cet espace boisé. Ils ont souhaité y installer des structures permettant la pratique d'activités physiques. Restait à en financer la réalisation, l'opération revient à 9 930€ TTC et a été entièrement prise en charge par la commune.

Ainsi, six modules ont été placés permettant la pratique d'activités variées. Des jeux pour les plus jeunes ainsi que des bancs seront prochainement installés.

CCAS

Après trois ans d'absence en salle due à la pandémie, les bénévoles du Centre Communal d'Action Sociale ont concocté un repas festif pour le jour des grandes retrouvailles de nos aînés.

C'est dans une ambiance chaleureuse que s'est déroulée cette journée du 1er avril.

A cette occasion, les deux doyens de l'assemblée : Madame PRODHOMME Clémentine et Monsieur TONDEUX Roger, nés en 1926, ont été mis à l'honneur.

Monsieur le Maire a également salué la mémoire de Madame MICHEL Clémence, doyenne de la commune, qui nous a quitté le 24 mars à l'aube de ses 103 ans.

Le 25 mars, comme à l'accoutumée, les membres du CCAS ont organisé une cérémonie de bienvenue pour les nouveau-nés de l'année précédente. Les Portes du Coglais comptabilisent 31 naissances pour l'année 2022 ; 9 à Coglès, 10 à La Selle-en-Coglès et 12 à Montours.

Pour l'évènement, chaque enfant a reçu un bon d'achat de VFCouture de La Selle-en-Coglès.

La réception s'est clôturée autour d'un verre de l'amitié, l'occasion pour les nouveaux parents de dialoguer avec les élus et les membres du CCAS.

Inauguration du Sentier des trois Clochers

Samedi 8 juillet, vous étiez nombreux à prendre part à l'inauguration de la liaison douce baptisée « Sentier des trois Clochers ».
Cette nouvelle liaison, longue de 8 kilomètres permet de relier nos trois bourgs de Coglès, La Selle-en-Coglès et Montours et de découvrir de magnifiques sites de nos communes déléguées, aujourd'hui unies au sein des Portes du Coglais.
Après le traditionnel coupé de ruban devant le totem de Montours, situé près de l'église, le cortège de plus de 150 personnes a fait route vers La Selle-en-Coglès. A la salle des Mazières, quelques élus attendaient les participants avec un ravitaillement. Suite à cette petite halte, la marche a repris son chemin vers le troisième clocher du sentier : celui de Coglès. A l'arrivée, les randonneurs et les habitants de la commune se sont retrouvés à La Tanière des Portes du Coglais pour le vin d'honneur.
Armelle Marie, la nouvelle gérante des lieux, avait organisé une soirée festive et musicale, avec restauration sur place, animée par le duo Ressac.
Un beau moment de convivialité partagé par de nombreux coglaisiens.

La Tanière des Portes du Coglais

Fermée depuis quelques mois, La Tanière des Portes du Coglais, commerce multiservices de la commune, a ouvert ses portes lundi 26 juin avec une nouvelle gérante à sa tête : Armelle Marie.

Originaire de la Manche, Armelle âgée de 37 ans a convaincu les élus par sa vitalité, son enthousiasme et son projet.

Après quelques années passées comme aide-soignante, la jeune femme revient à ses premières amours professionnelles : la gérance d'un commerce de proximité. En effet, avant de poser pieds à la Tanière, Armelle a cogéré le PMU « Le petit Vincennes » à Saint-James.

Outre le bar-tabac, le commerce vous propose une épicerie avec dépôt de pain, un relais Française des jeux, un point Poste et un point de retrait d'argent.

Armelle souhaite faire de la Tanière un endroit dynamique et convivial, ainsi elle proposera un snacking le midi et des bocaux à réchauffer de « La cuisine de mon père » de Dinan. Elle vous proposera également, une fois par mois une soirée à thème.

Horaires d'ouvertures :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi :
7h00 - 20h00
Dimanche : 8h00 - 13h00

Mot de la minorité

Chères coglaisiennes. Chers coglaisiens.

La rentrée approche ! Nous espérons sincèrement que vous avez pu profiter de ce bel été riche sur notre territoire. Tout notre respect à ceux qui s'engagent et se mobilisent pour réunir sans diviser. Bienvenue à Armelle Marie, gérante de la tanière. Que ces débuts prometteurs avec la municipalité durent dans le temps.

Restons vigilants malgré tout à tout ce qui nous entoure et aux décisions prises par la majorité et qui auront un impact sur votre quotidien comme l'augmentation du coût du repas à la cantine sans concertation préalable en comité consultatif !

La participation de la commune à la programmation du festival via aeterna a été délibérée en juillet sans consultation préalable en conseil municipal, à hauteur de 1500 euros ! La conférence de presse de l'événement l'annonçait officiellement le 20 juin dernier !

L'inauguration du lien vert a eu lieu sans échange de terrains par acte notarié. Une simple convention signée à la hâte la veille de l'événement a couvert le propriétaire des lieux !

A quoi servent les réunions de conseil ?
A se donner bonne conscience surtout lorsqu'un record est battu ! 30 minutes le 30 mai dernier.

Nous restons mobilisés et comptons sur votre réaction citoyenne.

Lydie Cellier-Chenoir, Laëtitia Cochet, Gaëtan Fouquet et Francis Jégat.

Nous avons le plaisir de voir notre commune retenue par le comité d'organisation du grand festival de musique du Mont Saint-Michel et sa baie pour intégrer sa programmation.
Ainsi le 14 octobre prochain à 20h30, la commune accueillera à la salle des Mazières de La Selle-en-Coglès le « Quatuor Ellipsos » un quatuor de saxophones qui interprétera des œuvres de Ravel, Pierné, Fauré, Albéniz...

Subvention voyage scolaire pour les collégiens

La municipalité a décidé d'attribuer une subvention individuelle de 20€ pour les voyages scolaires des collégiens pour la rentrée 2023.

Conditions d'attribution :

- Être collégien domicilié sur la commune des Portes du Coglais
- Faire un voyage scolaire d'au moins une nuitée
- Fournir une attestation de présence rédigée par l'établissement
- Faire la demande dans un des mairies

Chaque élève pourra bénéficier d'une seule subvention par année scolaire.